

Cycle de conférences publiques

Printemps 26 17h30-19h MIS 03, salle 3113

Prendre la liberté d'expression au sérieux

Jeudi 5 mars

**La liberté d'expression
en droit comparé:
regards croisés entre la Suisse,
l'Europe et les Etats-Unis**

Maya Hertig Randall – Faculté de droit, Université de Genève

Jeudi 12 mars

**Pourquoi punir le racisme?
Histoire comparée de l'incrimination
des discours de haine**

Matthieu Thomas – Initiative Droit et Société, Université de Lausanne

Jeudi 19 mars

**A-t-on le droit d'insulter les cons?
L'injure et les limites de la
controverse politique**

Thomas Hochmann – Chaire Colibex, Université de Paris Nanterre

Organisation :
Matthieu Thomas, Clara Almeida Lozar

Jeudi 2 avril

**Le contrôle juridique de l'imprimé
ou l'apprentissage de la Troisième
République**

Clémence Faugère – Chaire Colibex & CESSP, École des hautes études en sciences sociales

Jeudi 16 avril

**Juger les discours de haine:
Regards croisés entre droit
et linguistique**

Anna Arzoumanov – Faculté des Lettres, Sorbonne Université

Jeudi 23 avril

**La réglementation des réseaux
sociaux dans une société
démocratique**

Mathieu Fasel – Institut de hautes études en administration publique, Université de Lausanne

Jeudi 30 avril

**Les discours de haine ne sont pas
des opinions**

Gisèle Sapiro – CESSP, École des hautes études en sciences sociales

Entrée libre

www.unifr.ch/travsoc/fr/